

## Règlement Général du jeu-concours "Le Grand-Quiz MyBOOX"

### **Article 1. Organisation**

La Société Hachette Livre, département Hachette Web, SA au capital de 6 260 976 Euros, dont le siège social est situé 43, quai de Grenelle – 75905 Paris Cedex 15 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 602 060 147 (l'« Organisateur »), organise un Jeu-concours intitulé « Le Grand Quiz MyBOOX » qui se déroulera du 26/11/2014 au 26/01/2015 dans les conditions prévues ci-dessous.

### **Article 2. Conditions de participation**

La participation au Jeu-concours est gratuite et sans obligation d'achat.

Le Jeu-concours ouvert à toute personne physique, majeure, légalement capable de contracter domiciliée en France métropolitaine (à l'exception des salariés et représentants de Hachette Web, de ses partenaires, et de ses sous-traitants, ainsi que de leurs conseils et des membres de leur famille) disposant d'une connexion à Internet, d'une adresse email valide.

Une seule participation par personne est autorisée. (Le nombre de participation pris en compte pourra toutefois être augmenté via le partage – Cf article 3)

La participation est strictement nominative et le participant ne peut en aucun cas participer au Jeu-concours pour le compte d'autres participants.

### **Article 3. Modalités de participation**

Le Jeu-concours « Le Grand Quiz de MyBOOX » est accessible à la l'adresse : [www.myboox.fr](http://www.myboox.fr).

Pour participer au Jeu-concours, le participant devra :

- se connecter sur la page [www.myboox.fr](http://www.myboox.fr)
- remplir un formulaire d'inscription précisant ses coordonnées (civilité, nom, prénom, code postal, âge et adresse électronique valide)
- indiquer la box XXL thématique de son choix pour le grand tirage au sort
- indiquer s'il souhaite ou non recevoir par courrier électronique des informations ou offres promotionnelles de la part de l'Organisateur et/ou, le cas échéant, s'il souhaite communiquer son adresse électronique aux partenaires de l'Organisateur afin de bénéficier de leurs offres promotionnelles.

Le jeu-concours est présenté sous la forme de 62 quiz et d'un grand tirage au sort. Les quiz comporteront chacun une question à choix multiple à laquelle le participant doit répondre. Le participant pourra participer chaque jour à un nouveau quiz et jouer aux quiz des jours précédents. Une seule participation par quiz est autorisée. Le participant ne peut jouer qu'une seule fois au grand tirage au sort pour remporter la Box de sélection de livres thématique de son choix. Il ne pourra s'inscrire qu'à une seule thématique.

Le cas échéant il pourra être proposé au participant de partager le jeu à ses amis via à la connexion à son profil facebook et en cliquant sur le bouton « Partager sur facebook » afin de multiplier par deux ses chances lors des tirages au sort.

#### **Article 4. Exclusion de participation**

Il est rappelé que le participant doit obligatoirement saisir tous les champs du formulaire d'inscription et que tout formulaire incomplet, illisible, envoyé après la date limite sous une autre forme que celle prévue ou contenant des indications d'identité ou adresse fausses, erronées, inexactes entraînera la nullité de la participation, la non attribution du lot qu'il aurait pu éventuellement gagner et ne donnera droit à aucune compensation quelconque, et ce sans que la responsabilité de l'Organisateur ne puisse être engagée.

L'Organisateur se réserve le droit de procéder à toute vérification pour le respect du présent article comme de l'ensemble du Règlement, notamment pour écarter tout participant ayant commis un abus quelconque, sans toutefois qu'il ait l'obligation de procéder à une vérification systématique sur l'ensemble des participants, et peut limiter cette vérification aux gagnants.

Toute déclaration inexacte ou mensongère, toute fraude entraînera la disqualification immédiate du participant et le cas échéant (sur décision de l'Organisateur) le remboursement des lots déjà envoyés selon les modalités prévues à l'Article 9.

#### **Article 5. Lots**

Chaque jour un livre sera mis en jeu avec un quiz correspondant au livre.

Détail des lots mis en jeu :

- 1 exemplaire de « L'extraordinaire voyage du fakir qui était resté coincé dans une armoire Ikea » (Audiolib) de Romain Puértolas lu par Dominique Pinon (19,90 €)
- 1 exemplaire d' «Au revoir là-haut » (Audiolib) de Pierre Lemaitre lu par lui-même (24 €)
- 1 exemplaire d' «Oona et Salinger » (Audiolib) de Frédéric Beigbeder lu par Edouard Baer (21,50 €)
- 1 exemplaire d' « Astérix chez les Pictes » (Editions Albert René) de Jean-Yves Ferri et Didier Conrad (9,90€)
- 1 exemplaire d' « Astérix - Le Domaine des dieux - Version luxe » (Hachette Astérix) de René Goscinny et Albert Uderzo (39€)
- 1 exemplaire de « L'Inconnu du grand canal » (Calmann-Lévy) de Donna Leon (21,50 €)
- 1 exemplaire du « Chat, Mélie, Tom et puis Paulette » (Calmann-Lévy) de Barbara Constantine (22,90 €)
- 1 exemplaire de « La Femme aux fleurs de papier » (Calmann-Lévy) de Donato Carrisi (16,50 €)
- 1 exemplaire de « Moriarty » (Calmann-Lévy) d'Anthony Horowitz (17,50 €)
- 1 exemplaire du « Magicien d'Oz » (Didier Jeunesse) de Jean-Pierre Kerloc'h, Olivier Desvaux et Natalie Dessay (23,80 €)
- 1 exemplaire de « Bulle et Bob » préparent Noël (Didier Jeunesse) de Natalie Tual, Gilles Belouin et Ilya Green (12,90 €)

- 1 exemplaire de « Comptines et berceuses tsiganes » (Didier Jeunesse) de Nathalie Soussana, Christian Hoarau et Nathalie Novi (23,80 €)
- 1 exemplaire du « Luxe en héritage » (Dunod) Caroline Cox (35 €)
- 1 exemplaire de « Cinématographix - Tout le cinéma en 1001 informations utiles ou futiles à découvrir par l'image » (Dunod) de Karen Krizanovich (14,90 €)
- 1 exemplaire d' « Illusions d'optique... renversantes! - Et pourquoi votre cerveau y croit!?! » (Dunod) de Clive Gifford (12,90 €)
- 1 exemplaire de « Traînée de poudre » (Editions des Deux Terres) de Patricia Cornwell (21,50€)
- 1 exemplaire de l'ebook « Douze fois chéri » (Editions des Deux Terres) de Dominique Peters et Jacquelyn Mitchard (5,49€)
- 1 exemplaire d' « Artips, une dose d'art au quotidien » (Editions du Chêne) de Coline Debayle et Jean Perret (19,90 €)
- 1 exemplaire des « Jeux d'Art d'Art pour les enfants » (Editions du Chêne) Collectif (35 €)
- 1 exemplaire du « Guide du Chineur » (Editions du Chêne) d'Emmanuel Layan (16,90 €)
- 1 exemplaire du « Monde, les filles, la vie en 50 infographies » (Editions du Chêne) de Merci Alfred (19,90 €)
- 1 exemplaire de « La nuit de Bombay » (Fayard) de Michèle Fitoussi (14,50 €)
- 1 exemplaire de « L'animal est une personne » (Fayard) de Franz-Olivier Giesbert (18 €)
- 1 exemplaire de « Devenir soi » (Fayard) de Jacques Attali (18 €)
- 1 exemplaire de « Brèves de vies » (Fayard) de Michel Denisot (16 €)
- 1 exemplaire d' « Une bible » (Gautier-Languereau) de Rébecca Dautremer et Philippe Lechermeier (45€)
- 1 exemplaire d' « Oona & Salinger (Grasset) de Frédéric Beigbeder (19 €)
- 1 exemplaire d' « A l'orée de la nuit » (Grasset) de Charles Frazier (20,90 €)
- 1 exemplaire du « Ver à soie » (Grasset) de Robert Galbraith (21,50 €)
- 1 exemplaire de « La femme qui dit non » (Grasset) de Gilles Martin-Chauffier (19 €)
- 1 exemplaire d' « Oniria - Tome 1 - Le Royaume des rêves » (Hachette Romans, co-édition Hachette/Hildegarde) de B. F. Parry (29,90€)
- 1 exemplaire de « Cuisine système D » avec Jamie (Hachette Pratique) de Jamie Oliver (25,90 €)
- 1 exemplaire de « Et mourir de plaisir » (Hachette Pratique) de Trish Deseine (29,95 €)
- 1 exemplaire d' « Atelier loom » (Hachette Pratique) de John McCann et Becky Thomas (9,90 €)
- 1 exemplaire de « Gastronogeeek » (Hachette Pratique) de Maxime Leonard et Thibaud Villanova (22,50 €)
- 1 exemplaire d' « Où et quand partir en 2015 ? » (Hachette Tourisme) de Jean-Noël Darde (24 €)
- 1 exemplaire de « Nos 1 200 coups de coeur en France » (Hachette Tourisme) Collectif (21,90 €)
- 1 exemplaire de « Dear You – Saison 1 » (Harlequin) d'Emily Blaine (9,50 €)
- 1 exemplaire de « 7 histoires racontées par la famille Pluche. Il était un petit tome rouge » (Hatier Jeunesse) de Gérard Moncomble (7,49€)
- 1 exemplaire d' « Arts, lettres, chansons, cinéma... dans les dessins de Plantu » (Hatier référence & pratique) de Laurence Caillaud-Roboam et Plantu (19,95€)
- 1 exemplaire d' « Impression soleil levant. L'histoire vraie du chef-d'œuvre de Claude Monet » (Hazan) de Dominique Lobstein et Marianne Mathieu (35€)

- 1 exemplaire du « Maroc Médiéval. Un empire de l'Afrique à l'Espagne » (Hazan) de Yannick Lintz et Bahija Simou, Claire Déléry, Bulle Tuil Leonetti, Adil Boulghallat (49€)
- 1 exemplaire d' « Hokusai le manga. L'édition complète commentée » (Hazan) de Matthi Forrer (57€)
- 1 exemplaire de « L'atelier gourmand d'Eric Kayser » (Larousse) de Blandine Boyer et Eric Kayser (24,90€)
- 1 exemplaire des « Parisiennes » (Larousse) de Kiraz (35€)
- 1 exemplaire de « Dynasties Royales d'Europe » (Larousse) de Stéphane Bern (24,90€)
- 1 exemplaire de « On ne voyait que le bonheur » (JC Lattès) de Grégoire Delacourt (19 €)
- 1 exemplaire d' « Inferno - édition illustrée » (JC Lattès) de Dan Brown (30 €)
- 1 exemplaire de « L'écorchée Édition Noël 2014 » (Le Livre de Poche) de Donato Carrisi (8,90 €)
- 1 exemplaire du « Coffret collector Cinquante nuances Tomes 1 à 3 » (Le Livre de Poche) E.L James (20,90 €)
- 1 exemplaire de « Les Piliers de la terre - Edition Anniversaire » (Le Livre de Poche) de Ken Follett (12,80 €)
- 1 exemplaire de « Japon secret » (Marabout) de Zoé de Las Cases (10,90 €)
- 1 exemplaire du « Grand manuel du pâtissier » (Marabout) de Mélanie Dupuis et Anne Cazor (20,90 €)
- 1 exemplaire de « Tokyo, les recettes culte » (Marabout) de Maori Murota (25 €)
- 1 exemplaire de « Tables de fêtes » (Marabout) d'Émilie Guelpa (25 €)
- 1 exemplaire du « Coffret Saga Lunes » (Livre de Poche Jeunesse) de Kami Garcia, Margaret Stohl (16,50€)
- 1 exemplaire de « Chinese Girls Deluxe » (Pika) de Benjamin (45€)
- 1 exemplaire de « Sans âme - Le Protectorat de l'ombrelle T01 » (Pika Graphics) de Gail Carriger et REM (12,90€)
- 1 exemplaire de « L'Attaque des Titans T01 » (valeur unitaire de 6,95 €), 1 exemplaire de « L'Attaque des Titans T02 » (valeur unitaire de 6,95 €), 1 exemplaire de « L'Attaque des Titans T03 » (valeur unitaire de 6,95 €), 1 exemplaire de « L'Attaque des Titans T04 » (valeur unitaire de 6,95 €), 1 exemplaire de « L'Attaque des Titans T05 » (valeur unitaire de 6,95 €), (Pika) de Hajime Isayama (la valeur totale du lot est de 34,75€)
- 1 exemplaire du « Suivant sur la liste » (Rageot Editeur) de Manon Fargetton (9,90 €)
- 1 exemplaire de « Constellation » (Stock) d'Adrien Bosc (18 €)
- 1 exemplaire de « Tick Tock » (Stock) de Vahram Muratyan (23 €)

Les participants pourront s'inscrire à un grand tirage au sort pour remporter une sélection de livres ou « box XXL ». Il aura le choix entre la box « Littérature », la box « Cuisine, Tourisme et Loisirs », « Arts », « Jeunesse, BD et mangas ».

### **Composition de la Box Littérature**

- 1 exemplaire de « L'extraordinaire voyage du fakir qui était resté coincé dans une armoire Ikea » (Audiolib) de Romain Puértolas lu par Dominique Pinon (19,90 €)
- 1 exemplaire d' « Au revoir là-haut » (Audiolib) de Pierre Lemaitre lu par lui-même (24 €)
- 1 exemplaire d' « Oona et Salinger » (Audiolib) de Frédéric Beigbeder lu par Edouard Baer (21,50 €)
- 1 exemplaire de « L'Inconnu du grand cana » (Calmann-Lévy) de Donna Leon (21,50 €)
- 1 exemplaire du « Chat, Mélie, Tom et puis Paulette » (Calmann-Lévy) de Barbara Constantine (22,90 €)

- 1 exemplaire de « La Femme aux fleurs de papier » (Calmann-Lévy) de Donato Carrisi (16,50 €)
- 1 exemplaire des « Piliers de la terre - Edition Anniversaire » (Le Livre de Poche) de Ken Follett (12,80 €)
- 1 exemplaire d' « Oona & Salinger » (Grasset) de Frédéric Beigbeder (19 €)
- 1 exemplaire d' « A l'orée de la nuit » (Grasset) de Charles Frazier (20,90 €)
- 1 exemplaire du « Ver à soie » (Grasset) de Robert Galbraith (21,50 €)
- 1 exemplaire de « La femme qui dit non » (Grasset) de Gilles Martin-Chauffier (19 €)
- 1 exemplaire de « La nuit de Bombay » (Fayard) de Michèle Fitoussi (14,50 €)
- 1 exemplaire de « L'animal est une personne » (Fayard) de Franz-Olivier Giesbert (18 €)
- 1 exemplaire de « Devenir soi » (Fayard) de Jacques Attali (18 €)
- 1 exemplaire de « Brèves de vies » (Fayard) de Michel Denisot (16 €)
- 1 exemplaire de « On ne voyait que le bonheur » (JC Lattès) de Grégoire Delacourt (19 €)
- 1 exemplaire d' « Inferno - édition illustrée » (JC Lattès) de Dan Brown (30 €)
- 1 exemplaire de « L'écorchée Édition Noël 2014 » (Le Livre de Poche) de Donato Carrisi (8,90 €)
- 1 exemplaire du « Coffret collector Cinquante nuances Tomes 1 à 3 » (Le Livre de Poche) E.L James (20,90 €)
- 1 exemplaire de « Constellation » (Stock) d'Adrien Bosc (18 €)
- 1 exemplaire de « Tick Tock » (Stock) de Vahram Muratyan (23 €)

La valeur totale de ce lot est de 406 € TTC.

#### **Composition de la Box Cuisine, Tourisme et Loisirs**

- 1 exemplaire du « Guide du Chineur » (Editions du Chêne) d'Emmanuel Layan (16,90 €)
- 1 exemplaire du « Monde, les filles, la vie en 50 infographies » (Editions du Chêne) de Merci Alfred (19,90 €)
- 1 exemplaire de « Japon secret » (Marabout) de Zoé de Las Cases (10,90 €)
- 1 exemplaire du « Grand manuel du pâtissier » (Marabout) de Mélanie Dupuis et Anne Cazor (20,90 €)
- 1 exemplaire de « Tokyo, les recettes culte » (Marabout) de Maori Murota (25 €)
- 1 exemplaire de « Tables de fêtes » (Marabout) d'Émilie Guelpa (25 €)
- 1 exemplaire de « Cuisine système D avec Jamie » (Hachette Pratique) de Jamie Oliver (25,90 €)
- 1 exemplaire de « Et mourir de plaisir » (Hachette Pratique) de Trish Deseine (29,95 €)
- 1 exemplaire d' « Atelier loom » (Hachette Pratique) de John McCann et Becky Thomas (9,90 €)
- 1 exemplaire de « Gastronom geek » (Hachette Pratique) de Maxime Leonard et Thibaud Villanova (22,50 €)
- 1 exemplaire d' « Arts, lettres, chansons, cinéma... dans les dessins de Plantu » (Hatier référence & pratique) de Laurence Caillaud-Roboam et Plantu (19,95 €)
- 1 exemplaire de « L'atelier gourmand d'Eric Kayser » (Larousse) de Blandine Boyer et Eric Kayser (24,90 €)
- 1 exemplaire de « Dynasties Royales d'Europe » (Larousse) de Stéphane Bern (24,90 €)
- 1 exemplaire d' « Où et quand partir en 2015 ? » (Hachette Tourisme) de Jean-Noël Darde (24 €)

- 1 exemplaire de « Nos 1 200 coups de coeur en France » (Hachette Tourisme) Collectif (21,90 €)
- 1 exemplaire d' « Illusions d'optique... renversantes! - Et pourquoi votre cerveau y croit!?! » (Dunod) de Clive Gifford (12,90 €)
- 1 exemplaire de « 101 Parfums à découvrir » (Dunod) de Nicolas De Barry (12,50 €)
- 1 exemplaire de « Guide Hachette des Vins 2015 » (Hachette Pratique) (29,90 €)
- 1 exemplaire de « Guide Hachette des Bières 2015 » (Hachette Pratique) (19,90 €)

La valeur totale de ce lot est de 397.70 € TTC.

### **Composition de la Box Arts**

- 1 exemplaire d' « Artips, une dose d'art au quotidien » (Editions du Chêne) de Coline Debayle et Jean Perret (19,90 €)
- 1 exemplaire des « Jeux d'Art d'Art pour les enfants » (Editions du Chêne) Collectif (35 €)
- 1 exemplaire d' « Une bible » (Gautier Languereau) de Rébecca Dautremer et Philippe Lechermeier (45 €)
- 1 exemplaire d' « Impression soleil levant. L'histoire vraie du chef-d'oeuvre de Claude Monet » (Hazan) de Dominique Lobstein et Marianne Mathieu (35 €)
- 1 exemplaire de « Maroc Médiéval. Un empire de l'Afrique à l'Espagne » (Hazan) de Yannick Lintz et Bahija Simou, Claire Déléry, Bulle Tuil Leonetti, Adil Boulghallat (49 €)
- 1 exemplaire d' « Hokusai le manga. L'édition complète commentée » (Hazan) de Matthi Forrer (57 €)
- 1 exemplaire des « Parisiennes » (Larousse) de Kiraz (35 €)
- 1 exemplaire du « Luxe en héritage » (Dunod) Caroline Cox (35 €)
- 1 exemplaire de « Cinématographix - Tout le cinéma en 1001 informations utiles ou futiles à découvrir par l'image » (Dunod) de Karen Krizanovich (14,90 €)
- 1 exemplaire de « Point de vue, trésors d'archives » (Editions du Chêne) de Nathalie Lourau, Raphaël Morata. Préface de Stéphane Bern (45 €)

La valeur totale de ce lot est de 370.80 € TTC.

### **Composition de la Box Jeunesse, BD et mangas**

- 1 exemplaire du « Magicien d'Oz » (Didier Jeunesse) de Jean-Pierre Kerloc'h, Olivier Desvaux et Natalie Dessay (23,80 €)
- 1 exemplaire de « Bulle et Bob préparent Noël » (Didier Jeunesse) de Natalie Tual, Gilles Belouin et Ilya Green (12,90 €)
- 1 exemplaire de « Comptines et berceuses tsiganes » (Didier Jeunesse) de Nathalie Soussana, Christian Hoarau et Nathalie Novi (23,80 €)
- 1 exemplaire de 7 histoires racontées par la famille Pluche. Il était un petit tome rouge (Hatier Jeunesse) de Gérard Moncomble (7,49 €)
- 1 exemplaire d' « Oniria - Tome 1 - Le Royaume des rêves » (Hachette Romans, co-édition Hachette/Hildegarde) de B. F. Parry (29,90 €)

- 1 exemplaire du « Coffret Saga Lunes » (Livre de Poche Jeunesse) de Kami Garcia, Margaret Stohl (16,50 €)
- 1 exemplaire de « Chinese Girls Deluxe » (Pika) de Benjamin (45 €)
- 1 exemplaire de « Sans âme - Le Protectorat de l'ombrelle T01 (Pika Graphics) de Gail Carriger et REM (12,90 €)
- 1 exemplaire de « L'Attaque des Titans T01 » (valeur unitaire de 6,95 €), 1 exemplaire de « L'Attaque des Titans T02 » (valeur unitaire de 6,95 €), 1 exemplaire de « L'Attaque des Titans T03 » (valeur unitaire de 6,95 €), 1 exemplaire de « L'Attaque des Titans T04 » (valeur unitaire de 6,95 €), 1 exemplaire de « L'Attaque des Titans T05 » (valeur unitaire de 6,95 €), (Pika) de Hajime Isayama (la valeur totale est de 34,75€)
- Astérix chez les Pictes (Editions Albert René) de Jean-Yves Ferri et Didier Conrad (9,90 €)
- Astérix - Le Domaine des dieux - Version luxe (Hachette Asterix) de René Goscinny et Albert Uderzo (39 €)
- Neurocomix (Dunod) de Mattéo Farinelle et Hanna Ros (14,90 €)
- Moriarty (Calmann-Lévy) d'Anthony Horowitz (17,50 €)

La valeur totale de ce lot est de 288.34 € TTC.

**Attention : le fichier EPUB de l'ebook « Douze fois chéri » (Editions des Deux Terres) de Dominique Peters et Jacquelyn Mitchard est compatible avec la grande majorité des ordinateurs et des appareils portables mais ne peuvent être lus sur toutes les tablettes, notamment sur les Kindle et les applis d'Amazon qui font l'objet d'un format propriétaire spécifique.**

**Ce fichier sera protégé par des DRM (Digital Right Management).**

Les valeurs indiquées sont des valeurs moyennes de prix public TTC à la date de rédaction du Règlement, elles sont données à titre purement indicatif et sont susceptibles de variation.

Les lots offerts ne peuvent donner lieu, de la part des gagnants, à aucune contestation d'aucune sorte, ni à la remise de leur contre-valeur en une quelconque valeur monétaire, ni à leur remplacement ou échange contre d'autres lots pour quelque cause que ce soit. De surcroît, les lots ne sont pas cessibles et ne pourront donner lieu à un remboursement partiel ou total.

En cas de force majeure et si les circonstances l'exigent, Hachette Web se réserve le droit de remplacer les lots par des lots de nature et de valeur commerciale équivalente.

#### **Article 6. Désignation des gagnants**

Pour chaque quiz, un tirage au sort sera effectué parmi les participations valides (réponses correctes du quiz et respect du Règlement), le nombre de participation pris en compte par participant pouvant être augmenté dans le cadre du partage.

Le nombre de gagnants correspondra au nombre de lots mis en jeu tel que précisé dans les modalités spécifiques de chaque quiz, accessibles sur le site pendant toute la durée du concours

Chaque tirage au sort aura lieu la semaine qui suit la fin du concours, c'est-à-dire après le 26/01/2015.

Un seul lot sera attribué par gagnant par quiz.

4 grands gagnants seront tirés au sort parmi l'ensemble des inscrits au grand tirage au sort pour chaque thématique : « Littérature », « Cuisine, Tourisme et Loisirs », « Arts », « Jeunesse, BD et Mangas ».

#### **Article 7. Information des gagnants**

Seuls les gagnants seront informés par l'Organisateur des résultats de leur participation au Jeu-concours. Il ne sera adressé aucun mail ou courrier, même en réponse, aux participants qui n'auront pas gagné, sauf courrier électronique de réponse aux demandes de Règlement complet.

Les gagnants de chaque quiz seront contactés par courrier électronique à l'adresse indiquée sur le formulaire d'inscription, par l'Organisateur dans un délai de un (1) mois suivant la fin du concours.

Les lots (sauf livres numériques) seront envoyés par la Poste, aux risques et périls des gagnants, à l'adresse indiquée dans le formulaire d'inscription (adresse nécessairement située dans un des territoires cités à l'article 2 du Règlement). Pour les livres numériques, un lien de téléchargement sera envoyé à l'adresse électronique indiquée dans le formulaire d'inscription.

Si un gagnant refuse son lot, donne une adresse hors territoire autorisé ou erronée, ou encore si les lots envoyés ne sont pas réceptionnés, alors ce gagnant sera considéré comme ayant renoncé à son lot. Dans ce cas, les lots concernés deviendront la propriété de l'Organisateur qui pourra en disposer à sa convenance.

#### **Article 8. Acceptation du Règlement et dépôt légal**

Le fait de participer au Jeu-concours, implique l'acceptation pure et simple du présent Règlement déposé auprès de la SCP Gaultier et Mazure, Huissiers de Justice, 51 rue Sainte-Anne, 75002 Paris, ainsi que des modalités spécifiques de chaque Session accessibles sur l'Application dans leur intégralité pendant toute la durée du jeu.

Tout avenant ou tout nouveau règlement fera l'objet d'un nouveau dépôt auprès d'un huissier de justice et sera publié en ligne sur l'Application.

Tout avenant ou tout nouveau règlement entrera en vigueur à compter de sa mise en ligne sur l'Application et tout participant sera réputé l'avoir accepté du simple fait de sa participation au Jeu-concours, à compter de la date d'entrée en vigueur de l'avenant ou du nouveau règlement. Tout participant refusant la ou les modifications intervenues devra cesser de participer au Jeu-concours.

Le présent Règlement est adressé gratuitement à toute personne en faisant la demande écrite par courrier électronique, dans le mois suivant la clôture de chaque Session à laquelle il participe à l'adresse suivante : [myboox@myboox.fr](mailto:myboox@myboox.fr)  
Aucune demande reçue par courrier postal, ni de demande d'envoi postal ne sera prise en compte.

Le Règlement complet peut être consulté gratuitement en ligne sur l'Application pendant toute la durée du Jeu-concours.



Si une ou plusieurs stipulations du présent Règlement étaient déclarées nulles ou inapplicables, les autres clauses garderaient toute leur force et leur portée.

En cas de différence entre la version du Règlement déposée auprès de l'étude de la SCP Gaultier et Mazure, huissiers de Justice et la version du Règlement accessible en ligne sur l'Application, seule la version déposée chez la SCP Gaultier et Mazure prévaudra.

#### **Article 9. Remboursement des frais de Jeu-concours**

Aucune contrepartie financière, ni dépense sous quelque forme que ce soit, ne sera réclamée aux participants du fait de leur participation. Les frais engagés pour la participation via Internet seront donc remboursés sur demande adressée dans le mois suivant la fin de la Session à laquelle le participant a participé et exclusivement par courrier électronique à l'Organisateur à l'adresse précisée [myboox@myboox.fr](mailto:myboox@myboox.fr).

Aucune demande reçue par courrier postal ne sera prise en compte.

Il est rappelé que tout accès au Site effectué sur une base gratuite ou forfaitaire (au moyen d'une connexion par câble, ADSL, Wi-Fi ou liaison spécialisée, etc) ne pourra donner lieu à aucun remboursement dans la mesure où le fait pour le participant de se connecter au Site et de participer au Jeu-concours ne lui aura occasionné aucun frais ou débours spécifique.

Seule une demande de remboursement par participant sera prise en compte. Les demandes de remboursement incomplètes ne seront pas prises en compte.

Toute demande de remboursement devra comporter les documents et informations suivants relatifs au participant :

- ses nom, prénom, adresse électronique et adresse postale,
- une copie scannée de sa carte d'identité,
- la date et l'heure de sa participation,
- une copie scannée de la facture détaillée de l'Opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès faisant apparaître la connexion au Jeu-Concours,
- un RIB.

Pour toute demande conforme et dans les délais impartis, le remboursement sera effectué sur la base des sommes engagées (temps de connexion sur le relevé fourni), plafonné à 2 € par participant (au regard du temps de connexion nécessaire pour participer au Jeu).

#### **Article 10. Responsabilité de l'Organisateur**

Hachette Web ne pourra être tenue responsable si le Jeu-concours devait être modifié, reporté ou annulé.

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique et/ou postale concernant l'interprétation ou l'application du présent Règlement, les mécanismes ou les modalités du Jeu-concours.

Hachette Web se réserve le droit, si les circonstances l'exigeaient, d'écourter, de prolonger, de modifier ou d'annuler le présent Jeu-concours. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Hachette Web pourra annuler ou suspendre tout ou partie du Jeu-concours s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au Jeu-concours. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer le lot au fraudeur et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes le ou les auteurs de ces fraudes.

La participation au Jeu-concours implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites de l'Internet, notamment en ce qui concerne les performances ou dysfonctionnements techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage et risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

HACHETTE WEB ne pourra être directement ou indirectement tenue pour responsable notamment si les données relatives au formulaire de participation ne lui parvenaient pas pour une raison quelconque (à titre d'exemple, problème de connexion à Internet pour une quelconque raison chez l'utilisateur, défaillance momentanée de nos serveurs pour une raison quelconque, etc.) ou lui arriveraient illisibles ou impossibles à traiter (à titre d'exemple, si le participant possède un matériel informatique ou un environnement logiciel inadéquat pour son inscription, texte illisible, etc.).

Il appartient à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique/numérique contre toute atteinte. La connexion de toute personne au site et la participation des joueurs au Jeu-concours se fait sous leur entière responsabilité.

HACHETTE WEB ne pourra être tenue responsable de l'utilisation frauduleuse des droits de connexion ou d'attribution de lots d'un participant, sauf à démontrer l'existence d'une faute lourde de la part de HACHETTE WEB.

HACHETTE WEB se réserve le droit de disqualifier tout participant qui altérerait le déroulement de l'inscription au Jeu-concours et d'annuler, écourter, modifier, reporter, proroger ou suspendre le Jeu-concours, dans le cas où les serveurs informatiques du Jeu-concours présenteraient des dysfonctionnements résultant notamment de bogues, d'une altération, d'une intervention non autorisée, d'une fraude, d'anomalies techniques ou de tout autre cause due au fait de ce participant et qui affecteraient l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement du Jeu-concours.

Hachette Web fera ses meilleurs efforts pour permettre un accès au Jeu-concours. HACHETTE WEB pourra toutefois, à tout moment, notamment pour des raisons techniques, de mise à jour et/ou de maintenance, interrompre l'accès au site et au Jeu-concours. HACHETTE WEB ne sera en aucun cas responsable de ces interruptions et de leurs conséquences. Aucune indemnité ne pourra être réclamée à ce titre.

Hachette Web ne saurait être tenue pour responsable des retards, pertes, avaries, manque de lisibilité des cachets du fait des services postaux, intervenus lors de la livraison des lots.

Tout lot envoyé par l'Organisateur à un gagnant qui serait non réclamé ou retourné pour toute autre raison par les services postaux, sera perdu pour le gagnant et demeurera acquis à Hachette Web . **Pour les téléchargements de livre(s) numérique(s), ils s'exécutent sous la**

**responsabilité du gagnant, qui est notamment seul responsable de la compatibilité de son appareil électronique avec le fichier téléchargé et des conséquences de ce téléchargement.**

Hachette Web n'assumera aucune responsabilité quant à l'acceptation et/ou l'utilisation du lot et les dommages pouvant éventuellement en résulter.

Les participants renoncent à toutes réclamations liées à l'ensemble de ces faits.

#### **Article 11. Autorisation**

Du fait de l'acceptation de leur lot, les gagnants autorisent Hachette Web à mentionner leurs nom et prénom, ainsi que l'indication de sa ville et de son département de résidence dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au présent Jeu-concours sans que cette utilisation puisse donner lieu à une quelconque contrepartie autre que le lot gagné, et ceci pour une durée maximale de 2 ans à compter de la remise des lots.

Cette autorisation entraîne renonciation de la part des gagnants à toutes actions ultérieures en réclamation quant à l'utilisation de ces données dès lors que l'utilisation est conforme au présent article.

#### **Article 12. Cookies / Informatique et Libertés**

##### **a. Cookies :**

Les participants sont informés qu'en accédant au site internet hébergeant le Jeu-concours, un cookie pourra le cas échéant être stocké sur le disque dur de leur ordinateur. Il s'agit d'un petit fichier informatique permettant d'enregistrer leur navigation sur le site internet hébergeant le Jeu-concours. Les cookies servent à identifier chaque participant afin de lui permettre d'accéder plus rapidement aux informations, en lui évitant de les ressaisir. Ils ne peuvent en aucun cas endommager les données présentes dans son ordinateur et/ou tout autre appareil numérique.

Un participant peut s'opposer à l'enregistrement de ce cookie, ou choisir d'être averti de l'enregistrement de ce cookie sur son disque dur / la mémoire de son appareil numérique, en configurant son logiciel de navigation (le participant est invité à se reporter aux conditions d'utilisation de son navigateur concernant cette fonctionnalité). Lorsque ce paramétrage est effectué, le participant garde néanmoins la possibilité d'accéder au site internet hébergeant le Jeu-concours et de participer à ce dernier.

##### **b. Informatique et Libertés :**

Le Jeu-concours donnera lieu à l'établissement d'un fichier automatisé avec les données transmises par les participants (un fichier par Session), complété, le cas échéant, par un fichier concernant les amis parrainés, en cas de parrainage.

Les informations nominatives concernant les participants, et/ou leurs amis parrainés, sont destinées à l'usage de l'Organisateur pour les besoins du Jeu-concours auquel ils ont participé ou ont été parrainés.

En cas d'accord du participant ayant coché la(les) case(s) correspondante(s) sur le bulletin de participation, les données collectées pourront être utilisées à des fins promotionnelles ou publicitaires (notamment newsletter) par l'Organisateur et, le cas échéant, ses partenaires.

Conformément à la loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978, les participants et les amis parrainés disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données collectées à l'occasion de chacun des Sessions. Les participants peuvent exercer ce droit, par demande écrite adressée à Hachette Web à l'adresse suivante : myboox @myboox.fr.

### **Article 13. Droits de propriété littéraire et artistique**

Conformément aux lois régissant les droits de propriété littéraire et artistique, la reproduction et la représentation de tout ou partie des éléments composant le Jeu-concours sont strictement interdites.

Les marques citées sont des marques déposées par leur propriétaire respectif et ne peuvent être utilisées de quelque manière que ce soit sans leur accord préalable et écrit.

### **Article 14. Droit applicable est litige :**

Les participants sont soumis à la réglementation française applicable aux jeux-concours. Le présent Règlement est soumis à la loi française.

Toute contestation ou réclamation relative au Jeu-concours ne sera prise en compte que si elle est adressée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'Organisateur, dans un délai maximum de deux (2) mois après la clôture du Jeu-concours, cachet de la Poste faisant foi, motivant les raisons de la contestation, à l'adresse suivante : Hachette Web - MyBOOX Jeu-concours "Grand Quiz MyBOOX" 11 rue Paul Bert 92240 Malakoff Cedex.

En cas de contestation relative à l'interprétation ou à l'application, du présent Règlement ou des modalités spécifiques accessibles sur l'Application, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable et, à défaut d'accord, se tourneront vers les tribunaux compétents selon les dispositions du Code de Procédure Civile et territorialement situés dans le ressort du siège social de Hachette Web.